

TASK FORCE RISQUE & COMPLIANCE

L'objectif de ce nouveau groupe de travail créé à l'initiative de l'EACC est de vous accompagner dans l'intégration des règles complexes qui s'imposent à vos entreprises pour répondre aux nombreuses exigences régulant les marchés.



Concept

1. **Échanger** les bonnes pratiques entre membres dans le respect de la confidentialité de chacun
2. **Réunir** des professionnels internationaux de la *compliance* (juristes, avocats, auditeurs, consultants...) au sein de notre Task Force
3. **Partager** les dernières recommandations des autorités compétentes
4. **Concevoir** des solutions pratiques directement applicables dans vos entreprises

Fonctionnement

Le groupe se réunit 2 demi-journées autour de cette thématique (entre juin et novembre 2019).

Les rencontres ont lieu dans les locaux des sociétés participantes.

Chaque réunion s'articule comme suit :

- Présentation de la société qui reçoit le groupe
- Intervention de l'animateur
- Tour de table des problématiques rencontrées par les participants
- Synthèse des solutions directement applicables par les sociétés participantes
- Déjeuner

Animateurs

Cette Task Force est organisée par l'EACC et co-animée par ses membres experts de la compliance.

Information et inscription

Natacha Lalande, Directrice Régionale EACC Auvergne-Rhône-Alpes

natacha.lalande@eaccfrance.eu

06 75 73 71 30

Les participants s'engagent à respecter la confidentialité des informations divulguées au cours des réunions.

QUI EN BÉNÉFICIE ?

- Comités directeurs
- Conseils de surveillance et d'administration
- Départements juridiques et opérationnels : RH, audit, finance, marketing, achats, ventes, communication
- Entreprises françaises et groupes internationaux

PARTICIPATION

- Réservée aux membres de l'EACC (inclus dans l'adhésion annuelle)
- Possibilité de parrainer un non-membre pour une découverte